

L de c 0011/07/1989 porte no 0127

REPUBLIQUE RWANDAISE

08 Aout 1989

Kigali, le

MINISTERE DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'ARTISANAT  
B.P. 73 KIGALI.

Pour ceptit Rwubohuka. f.  
Com Murama/Citavansa  
N° C.I 19153 R.P

Note à Monsieur l'Ordonnateur-  
Trésorier du Rwanda  
KIGALI.

Réf. : Lot. 1006/B.G.10.01  
du 7/12/1978.

Paiement par Comptable  
No. 0077 . autorisé  
Kigali, le 11 AOUT 1989  
Le Directeur du Trésor

Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier,

Il y a lieu de payer aux agents ci-après à titre  
d'indemnités de restaurant, le montant indiqué en regard pour de chacun  
pour une mission à... BUTARE .....  
suivant les ordres de missions en annexe.

<u>NOMS &amp; PRENOMS</u>	<u>Jours</u>	<u>Taux</u>	<u>Montant</u>
RWUBAHUKA François	1	625	625 ✓

La vérification, approbation et imputation  
à charge de 19117040312  
Engagement n° 59 du 31/8/89  
Kigali le 31/8/89  
Gestionnaire des Crédits au Ser

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme  
de... SIX. CENT. VINGT. CINQ. FRANCS. RWANDAIS. ✓

Le Gestionnaire des Crédits au Ministère de  
l'Industrie, et de l'Artisanat.

BUHIGIRO Alphonse

Pour approbation  
Le Directeur Général des  
Mines et de la Géologie  
MAHUNGIRO P. Claver